2007 - 2012

Annick GIRARDIN

Bilan de mandature

5 années de combats au service de l'Archipel

Édito

Mes chers compatriotes,

En 2007, vous m'avez fait l'honneur de me confier le mandat de vous représenter à l'Assemblée Nationale, et je vous en remercie.
Ce mandat, je l'ai mené avec beaucoup de fierté, d'enthousiasme, d'application et d'humilité, dans l'opposition, au sein du groupe Socialiste, Radical et Citoyen.
À quelques semaines de la fin de cette législature, il me revient de vous soumettre un bilan des combats que j'ai menés en votre nom.
S'il n'est pas exhaustif, ce bilan présente mes actions principales et toute l'énergie que j'ai consacrée à faire avancer les dossiers prioritaires pour l'Archipel. Il est un éclairage sur l'action que j'ai menée tant à l'Assemblée Nationale (travaux en séance, en commission...) que sur le terrain, à Saint-Pierre comme à Miquelon (interventions, visites d'entreprises, permanences, rencontres...).
J'ai toujours eu avec vous un contact franc et direct, et durant ce mandat, j'ai eu à cœur de rester disponible, à votre écoute et de travailler en partenariat avec les acteurs sociaux et économiques, les associations, ainsi que, lorsqu'elles le souhaitaient, avec les collectivités. Ce sont nos rencontres et nos échanges qui ont alimenté mon travail.
Force de propositions à l'Assemblée Nationale, j'ai agi pour défendre les intérêts de Saint-Pierre-et-Miquelon et porter haut et fort la voix de l'Archipel à Paris, dans les plus hautes instances de la République, mais aussi à Bruxelles. Et j'ose croire que mes démarches répétées auprès des ministères et des administrations parisiennes, mes interventions à l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe, ma participation à plus d'une vingtaine de débats/conférences pour représenter l'Archipel, le grand combat que j'ai mené avec votre soutien pour le Plateau Continental, auront contribué à mieux faire connaître notre petit territoire et à mieux faire comprendre nos spécificités. On notera d'ailleurs à ce propos depuis 3 ans, l'intérêt qu'aura pu susciter l'Archipel pour les médias nationaux ou internationaux, notamment le nombre important de productions audiovisuelles dont nous avons fait l'objet et auxquelles j'ai eu le plaisir de participer.
Dans ce document bilan, vous verrez que je me suis dépensée sans compter pour mériter la confiance que vous m'avez témoignée. Aussi, il est essentiel aujourd'hui de mesurer ensemble le travail accompli durant ces cinq dernières années, afin de mieux envisager l'avenir car, à Paris comme sur l'Archipel, je reste plus que jamais déterminée à œuvrer à votre service et à poursuivre cette mission. C'est pourquoi je sollicite de nouveau vos suffrages aux législatives de juin prochain.

Annick Girardin

Catherine PEN - suppléante

En 2007, quand j'ai accepté d'être suppléante d'Annick GIRARDIN, cela fut une décision qui coulait de source, mais qui a également représenté un véritable challenge politique et personnel. Cette décision s'est imposée à moi, car je me suis tout de suite sentie en accord avec les idées généreuses et responsables qu'elle défendait et qui étaient aussi celles de son mouvement Cap sur l'Avenir, que j'avais rejoint l'année précédente.
Je m'étais jusqu'alors davantage impliquée humainement à travers mon travail, en tant qu'institutrice, ou encore dans le milieu associatif, plutôt que politiquement.
J'ai donc vu durant ces 5 années Annick œuvrer et travailler encore et toujours pour faire de la politique «autrement», en ayant une véritable ambition pour notre petit bout de terre et je l'en remercie à nouveau aujourd'hui pour cela.
A ses côtés, et aux cours de nombreux combats qu'elle a menés, j'ai pu mesurer tout le chemin qui a été parcouru pour ouvrir les consciences aux véritables problèmes auxquels nous avons dû et devons encore faire face !
Infatigable et déterminée, c'est là, je pourrais dire, sa marque de fabrique. Étant sans cesse à l'écoute de ses concitoyens, elle s'attelle à défendre ses idées, à mettre en place des plans d'action, à faire entendre encore et encore son message auprès des instances nationales.
Durant cette mandature elle aura d'ailleurs acquis une rapide, mais solide réputation de député efficace, contribuant ainsi à faire encore mieux connaître notre petit Archipel, et de cela nous pouvons en être fiers !
Alors merci de m'avoir proposé d'embarquer dans l'aventure, de m'avoir fait confiance et de toujours y croire !

Le mot de **Jean-Marc AYRAULT**
Député-Maire de Nantes
Président du groupe Socialiste, Radical et Citoyen à l'Assemblée Nationale

Je me permets de vous adresser ces quelques mots à l'occasion de la présentation du bilan de votre députée, Annick Girardin, dont le travail, sur des questions nationales et internationales tout comme sur les questions spécifiques à votre Archipel, a été remarquable au cours de son mandat.
Grâce à son énergie, son action résolue et efficace pour la défense de vos intérêts spécifiques - je pense bien entendu, parmi de nombreux autres, au dossier emblématique du Plateau Continental que j'ai soutenu à la demande d'Annick - j'ai moi-même eu l'opportunité de saisir les réalités de ce bout de France exceptionnel qu'est Saint-Pierre-et-Miquelon.
Les gens de l'Archipel peuvent être fiers de leur députée !

Mon action durant cette législature

Un député **LIBRE**

En évoluant au sein du groupe des députés radicaux et apparentés, j'ai toujours pu voter en mon âme et conscience, en dehors des jeux de partis.

Un député **ACTIF**

Dans les 15% des députés les plus actifs !
Classée 1ère des députés d'Outre-mer et 92ème député sur 577 dans un classement publié en mai 2010 par le Nouvel Obs.
La voix de Saint-Pierre-et-Miquelon a été entendue à Paris depuis 5 ans !

Un député **PROCHE DE VOUS**

Durant ces 5 dernières années, j'ai toujours privilégié les visites sur le terrain, les rencontres avec mes concitoyens et tenté de participer, autant que faire se peut, aux évènements de différents types qui ponctuent la vie de l'Archipel.

Un député **ACCESSIBLE**

J'ai souhaité au cours de ce mandat au service de la population favoriser le dialogue, en mettant un point d'honneur à répondre à tous les courriers dont j'étais la destinataire et à honorer les nombreuses demandes de rendez-vous qui m'ont été faites. J'ai également beaucoup communiqué via mes lettres d'information « Député info » et échangé avec les internautes sur mon site internet.

Le groupe des députés radicaux et apparentés dans la XIIIème législature (2007 - 2012)

Le groupe des députés radicaux de gauche et apparentés à l'Assemblée Nationale est constitué de 10 députés, élus ou réélus en juin 2007, dont 7 sont membres du Parti Radical de Gauche (PRG). Notre groupe est le seul groupe à majorité féminine du Parlement, avec 6 femmes. Quatre de nos députés sont également élus d'Outre-mer.

Nous appartenons à l'opposition parlementaire et sommes « apparentés » au groupe Socialiste, Radical, Citoyen et divers gauche (SRC). Au lendemain des élections législatives de juin 2007, nous avons fait le choix de nous associer à nos collègues députés socialistes pour donner naissance, avec eux, au groupe SRC sur la base d'un accord qui nous garantit une réelle autonomie au sein de ce groupe.

C'est ainsi que notre entité des Députés Radicaux de gauche et divers gauche dispose de moyens pour exprimer et défendre nos valeurs et nos convictions propres.

Notre accord avec le Parti Socialiste, signé au lendemain des élections législatives, nous garantit une véritable liberté politique et d'organisation. Une question d'actualité au gouvernement est réservée par semaine à un(e) de nos députés, ainsi qu'une question orale sans débat par session. Nous disposons d'un temps de parole incompressible pour chaque projet de loi d'importance, ainsi que la liberté de déposer et de défendre des amendements, la possibilité de déposer des propositions de loi au nom des députés radicaux de gauche et apparentés.

Ainsi, au cours de cette 13ème législature, nous sommes intervenus en discussion générale sur plus d'une centaine de textes, nous avons posé plus d'une centaine de questions d'actualité, déposé près d'une vingtaine de propositions de loi et plus de 1500 amendements, participé à près d'une vingtaine de commissions d'enquête ou missions d'information.

Mon mandat en chiffres

Travaux législatifs

dans l'Hémicycle

226 interventions

en commissions

85 interventions

questions orales

16 questions au gouvernement

questions écrites

103 questions au gouvernement

amendements

2125 amendements

propositions de loi

56 propositions de loi signées

rapports

3 en tant que rapporteur

SOUTIEN AUX COLLECTIVITÉS

Grâce à l'**amendement GIRARDIN** adopté en octobre 2007, les communes bénéficient d'une dotation globale de fonctionnement de l'État qui tient compte de leurs charges structurelles, soit **une subvention annuelle** de **445 000 €** pour la commune de Saint-Pierre et de **100 000 €** pour la commune de Miquelon-Langlade.
J'ai également obtenu :

- **200 000 €** pour la Mairie de Saint-Pierre, pour le financement de travaux sur l'École du Feu Rouge.
- **30 000 €** pour la Mairie de Miquelon, pour l'achat de matériel de protection incendie.
- **150 000 €** pour la Mairie de Saint-Pierre, pour des aménagements urbains.

J'ai aussi soutenu les collectivités auprès des ministères dans leurs demandes de financement, soit :

- **1,3 million** d'euros de subvention d'équilibre de l'Outre-mer pour les communes et le Conseil territorial.
- **3,03 millions** d'euros dans le cadre du Fonds Exceptionnel d'Investissement (FEI), dont 525 000 € pour la Collectivité territoriale.
- **1,22 million** d'euros du Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, pour la digue du port de Miquelon.

SOUTIEN AU SECTEUR PÊCHE ET AQUACOLE

En dehors de l'accompagnement des porteurs de projet dans le montage et la présentation aux ministères et administrations de leurs dossiers, j'ai obtenu ou activement contribué à l'obtention de :

- **90 000 €** du Ministère de l'Emploi pour financer le départ en pré-retraite de salariés d'Interpêche.
- **600 000 €** du Secrétariat d'État à l'Outre-mer au titre de la diversification des activités d'Interpêche.
- **40 000 €** du Secrétariat d'État à l'Outre-mer pour les Nouvelles-Pêcheries.
- **900 000 €** du Ministère de l'Outre-mer pour EDC.
- **10 000 €** pour des armements de Miquelon.

ÉCONOMIE

800 000 € du Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer pour financer la campagne de relevés scientifiques de l'IFREMER dans le cadre du programme EXTRAPLAC, nécessaire au montage du dossier pour l'extension du Plateau Continental.

LOGEMENT SOCIAL

J'ai obtenu **1,44 million** d'euros dans le cadre du « Parcours logement », piloté par la CISPM : construction de 10 logements dans l'immeuble « Paul BERT » qui permettront à des coopérateurs à revenus modestes et intermédiaires de capitaliser pour accéder ensuite à la propriété.

ÉDUCATION - CULTURE - VIE ASSOCIATIVE

Soutien auprès du Ministère de l'Outre-mer de plus de **70 000 €** de demandes de financements pour des voyages pédagogiques, des projets culturels (livres, CD, théâtre avec Miquelon Culture Patrimoine) ou sportifs.
Obtention de **5000 €** de subvention auprès du Ministre de la Culture Frédéric MITTERRAND pour l'édition d'un ouvrage philatélique.

La réserve parlementaire

Chaque année, une réserve parlementaire est attribuée aux députés par la Commission des finances de l'Assemblée Nationale. Celle-ci permet aux députés qui en font la demande d'aider au financement de projets associatifs ou des collectivités (en investissement uniquement). La dotation de cette réserve est très variable selon les députés et peut être nulle pour les nouveaux membres du Parlement. Pour une première mandature, on peut constater qu'Annick GIRARDIN a su «tirer son épingle du jeu».

2008

Association du Collège Saint-Christophe
4000 € pour la mise aux normes d'un centre d'accueil pour jeunes
Ligue des sports de glace
4000 € pour l'acquisition de matériel
La Mairie de Saint-Pierre
18 000 € pour un skate park

2009

Ligue des sports basques
35 000 € pour la construction d'un «trinquet»
Association APS
4000 € pour l'acquisition de matériel informatique

2010

Association Arts passion
5000 € pour l'acquisition de matériel pour
le développement de l'artisanat à Miquelon
Association d'aide aux handicapés
22 000 € pour l'amélioration des abords du «Châlet Willy»
Association ADIACAL
18 000 € pour l'acquisition de structures démontables

2011

Association du Club Nautique
12 500 € pour l'acquisition et l'équipement d'un bateau
Amicale des retraités de Miquelon
4000 € pour l'acquisition de matériel hi-fi
Société de Sauvetage en Mer
19 500 € pour l'acquisition d'une vedette de sauvetage
Association Arts'chipel
14 000 € pour l'acquisition de matériel de sonorisation

2012

Association la Foulée des îles
28 000 € pour la construction d'un local
Association ASIA
10 000 € pour l'aménagement de structures d'accueil
Association ASSP
5000 € pour l'acquisition de matériel d'entretien pour le terrain
Association du Hockey mineur
5000 € pour l'acquisition de matériel pour la pratique du hockey

Une forte implication parlementaire

Porter la voix de Saint-Pierre-et-Miquelon partout où cela peut être utile pour l'Archipel

Représenter la France où cela peut servir les intérêts de notre pays

Chacun connaît ma détermination et l'implication maximale qui est la mienne dès lors que je décide d'entreprendre un travail, d'accepter une mission ou de défendre une cause. C'est avec cet enthousiasme et cette envie d'agir que je me suis investie dans mon mandat de parlementaire. Il me semblait aussi important de participer activement à la vie et aux travaux de l'Assemblée, ne fusse que pour toutes les occasions qui m'ont alors été accordées pour mieux faire connaître, de manières parfois indirectes, Saint-Pierre-et-Miquelon et nos problématiques. Par ailleurs, aussi souvent qu'il m'est possible, je participe à des colloques ou autres assises et je réponds aux invitations des médias pour présenter l'Archipel et en faire la promotion.

Responsabilités et missions au sein de l'Assemblée

Commission permanente

Membre de la Commission des Finances, économie générale et contrôle budgétaire

Missions parlementaires

Membre de la Commission des affaires européennes

3 missions - rapporteur et co-auteur de 3 rapports

Décembre 2008 : rapport d'information N° 1312 de la Commission des affaires étrangères
sur **la délimitation des frontières maritimes entre la France et le Canada**
Février 2010 : rapport d'information N° 2301 de la commission des affaires européennes
sur **l'avenir des relations entre l'Union européenne et les pays et territoires d'outre-mer**
Mars 2011 : rapport d'information N° 3206 de la commission des affaires européennes
sur **le projet de libre-échange entre l'Union européenne et le Canada**

Groupes d'études

Membre du groupe d'étude Mer, pêche et souveraineté maritime
Membre du groupe d'étude Iles d'Amérique du Nord
Membre du groupe d'étude Fonction publique
Membre du groupe d'étude Construction et logement
Membre du groupe d'étude Télémédecine
Membre du groupe d'étude Arctique

Groupes d'amitié

Vice-présidente du groupe d'amitié France/Québec
Vice-présidente du groupe d'amitié France/Islande
Secrétaire du groupe d'amitié France/Canada
Secrétaire du groupe d'amitié France/Taïwan

Fonctions extra-parlementaires ou internationales

Membre de la Délégation française à l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe
Membre de la Commission nationale de l'évaluation des politiques de l'Etat Outre-mer
Membre du Conseil Consultatif Franco-Canadien des Pêches
Membre de la Délégation française à l' assemblée de l'U.E.O.

01 - Commission des Affaires européennes
02 - Au Sénat (accord commercial UE/Canada)
03 - Aux Assises de la mer
04 - A l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe
05 - Avec le Premier Ministre du Québec, Jean Charest
06 - Au Conseil Economique, Social et Environnemental (discussion sur le domaine maritime français)
07 - Au Parlement Européen à Bruxelles
08 - Mission en Géorgie pour le Conseil de l'Europe
09 - Avec le Président de la République d'Islande
10 - Réunion France-Québec
11 - Invitée de la «Radio de la Mer»

L'importance des réseaux

Sensibiliser à la cause de Saint-Pierre-et-Miquelon

Si je me suis investie dans la vie de l'Assemblée Nationale, au sein des commissions ou des groupes d'études et d'amitié, c'est que très rapidement j'ai compris que l'un des plus grands handicaps de l'Archipel était un déficit béant en communication. Très vite je me suis rendue compte que mes collègues députés ou sénateurs (tous bords confondus), les membres des cabinets ministériels et les équipes administratives françaises ou européennes ne savaient finalement pas grand-chose de Saint-Pierre-et-Miquelon et de nos problématiques, et que par conséquent, il était difficile d'en attendre des retours efficaces. C'est donc grâce à ce réseau de connaissances que j'ai construit et entretenu au fil de mes travaux à Paris, Strasbourg ou Bruxelles, que j'ai pu obtenir, par exemple, des soutiens de personnalités aussi influentes que Jean-Marc AYRAULT, le Président du groupe Socialiste, Radical et Citoyen, et au-delà des clivages politiques, d'Axel PONIATOWSKI, le Président de la Commission des Affaires étrangères ou Gérard VOISIN, Vice-Président de la Commission des Affaires Européennes, qui ont ouvertement pris fait et cause pour l'Archipel, à mes côtés, pour porter nos revendications sur le Plateau Continental dans les plus hautes instances de la République.

Pour bien comprendre notre pays, il faut s'y rendre.

Suite à mon invitation, ils sont venus « toucher du doigt » nos réalités

Avril 2010

François-Xavier BIEUVILLE, Directeur Général de l'Agence de l'Outre-mer pour la Mobilité (LADOM) est venu 3 jours en mission dans l'Archipel afin de rencontrer les différents acteurs locaux de la formation et d'étudier avec eux les dispositifs dont pourraient bénéficier les candidats de Saint-Pierre-et-Miquelon à une qualification ou une insertion professionnelle en Métropole.

Juillet 2011

Paul GIACOBBI, Député de Haute-Corse. En tant que Président du Groupe d'études sur les îles d'Amérique du Nord de l'Assemblée Nationale, il s'est beaucoup investi et a « combattu » à Paris aux côtés du Député de l'Archipel pour convaincre le Gouvernement de revendiquer l'extension du Plateau Continental au large de Saint-Pierre-et-Miquelon. Durant 3 jours, il aura lui aussi fait le tour des îles et rencontré les responsables politiques, les institutionnels et les acteurs économiques. A l'occasion de la venue de la mission scientifique de l'IFREMER, Paul GIACOBBI aura aussi fait une conférence avec le Chef de la mission, Walter ROEST, sur les enjeux du Plateau Continental pour l'Archipel.

Juin 2011

Patrice TIROLIEN, Dé–puté européen de la section Atlantique. Ces 5 jours de réunions de travail et d'entretiens lui auront permis de mieux appréhender les problématiques locales, mais également aux responsables locaux et socio-professionnels de mieux comprendre la « machine » Europe, relativement complexe, et d'entrevoir également d'autres sources de financements auxquelles l'Archipel n'a pas encore émargé, comme le fonds Européen EDEN, à vocation touristique, ou encore le programme BEST pour la sauvegarde de la richesse de l'écosystème des territoires européens ultramarins.

Août 2011

Frédéric MITTERRAND. Comme il s'y était engagé auprès d'Annick GIRARDIN à l'automne 2009 au cours de travaux en commission à l'Assemblée Nationale, le Ministre de la Culture et de la Communication a finalement honoré sa parole. Il aura pu, au cours de ce séjour bien rempli, vérifier toutes les problématiques que le Député de l'Archipel avait soulevées près d'un an et demi plus tôt.

Mes combats pour l'Archipel

Défendre «bec et ongles» les intérêts du territoire

L'Archipel a longtemps souffert de dispersion et d'un certain manque de constance dans la vigilance vis-à-vis des lois et autres réglementations. C'est pourquoi, dès mon élection, avec le soutien de mes collaborateurs, j'ai souhaité mettre en place un système de « veille législative » afin d'éviter que, de nouveau, les Saint-Pierrais et les Miquelonnais passent à côté de mesures dont bénéficient leurs concitoyens métropolitains ou ultramarins ou qu'encore, ne soient appliquées sur le territoire des règlementations totalement inadaptées. Ce travail régulier et constant aura porté ses fruits.

Travailler ensemble pour travailler mieux, le « Conseil des élus »

Tel était mon slogan de campagne en 2007, mais bien au-delà de la simple accroche, je reste persuadée qu'il n'y a que dans l'union que nous réussissons à faire avancer l'Archipel.

C'est d'ailleurs parce que j'en avais fait mon leitmotiv que, dès mon élection, j'ai souhaité et proposé la création du « Conseil des élus », une cellule informelle composée du Député, du Sénateur, du Président du Conseil territorial, des maires des 2 communes, du Conseiller Économique, Social et Environnemental, et des présidents de la CACIMA, de la CPS et du Comité Économique et Social.

Même si tous les élus n'ont malheureusement pas eu le même degré d'implication, ces réunions du « Conseil des élus » auront permis aux responsables locaux de dialoguer, d'échanger sur leurs préoccupations et sur les projets en cours. Il aura eu une influence importante ces 5 dernières années sur les décisions prises concernant les grands dossiers de l'Archipel comme le Plateau Continental, la loi d'orientation pour l'Outre-mer, la desserte maritime internationale en fret, ou encore les États généraux de l'Outre-mer.

Défendre le pouvoir d'achat

En raison de notre statut spécifique, le rôle du Député de Saint-Pierre-et-Miquelon n'a rien à voir avec celui d'un député métropolitain lambda. Une de ses premières missions est en effet de faire en sorte que la solidarité nationale joue à plein entre la Métropole et l'Archipel, en veillant notamment à ce que tous les avantages en matière de pouvoir d'achat accordés par l'État soient aussi applicables localement, ce qui n'est en règle générale quasiment jamais le cas avant l'intervention du Député.

C'est ainsi que, par exemple, dès le mois de juin 2007, j'ai fait adopter un amendement rendant applicable à Saint-Pierre-et-Miquelon le premier volet (**exonération des charges sociales sur les heures supplémentaires**) des dispositions de la loi TEPA (Travail, Emploi et Pouvoir d'Achat).

Ce travail s'est poursuivi avec, entre autres résultats concrets au bénéfice de l'ensemble des habitants de l'Archipel, l'application à Saint-Pierre-et-Miquelon de :

- la **prime à la cuve** nationale,
- la **majoration des pensions de réversion à 60%, avec applicabilité aux pensions de l'ENIM**,
- le **cumul emploi/retraite**,
- la **prime de 150 € aux familles modestes** (supplément à l'allocation de rentrée scolaire),
- la **prime de Solidarité Active de 200 €**
- le **RSTA (prime de 100 €)**.

C'est ce même travail qui, concernant les **retraites de la CPS et de l'ENIM** - et face à l'annonce d'un non-respect des engagements obtenus de la part du Ministre de l'Outre-Mer – m'a permis d'obtenir un **arbitrage du Premier Ministre** en réunion interministérielle, accordant une **revalorisation spécifique à l'Archipel de 4.5%**, malgré l'opposition du Ministère du Budget et alors même que les retraites étaient en train d'être « sabordées » au niveau national dans le cadre d'une réforme brutale, dépendant exclusivement d'une logique d'économies budgétaires, au détriment de la solidarité et de la croissance.

Toujours concernant les retraites de la CPS et de l'ENIM, c'est ce travail dans la durée qui a permis l'adoption d'un amendement à la loi LODEOM, **inscrivant dans la loi le principe d'une revalorisation annuelle et automatique de l'ensemble des pensions, en fonction du coût de la vie dans l'Archipel**. Il convient maintenant que le Gouvernement ratifie une ordonnance pour la rendre applicable.

Concernant le **minimum vieillesse** plus particulièrement, lorsque j'ai été élue Député en juin 2007, celui-ci était de 790,78 € par mois pour une personne seule. Suite aux actions concertées des parlementaires, de la CPS, au combat tenace et à la pression constante que j'ai maintenue à Paris, à l'Assemblée et dans les ministères, ce même **minimum vieillesse « personne seule » a significativement augmenté** pour atteindre aujourd'hui la somme de 965,95 €, soit 175,17 € en plus par mois.

Par ailleurs, les droits des Saint-Pierrais et Miquelonnais ont progressé au cours de ce mandat avec une applicabilité dans l'Archipel **des prestations familiales** tant attendues, **des plafonds de ressource adaptés au coût de la vie dans l'Archipel**, l'applicabilité locale de l'ancienne **Allocation Parent Isolé** dans le cadre du Revenu de Solidarité Active, ou encore **l'extension à Saint-Pierre-et-Miquelon des aides en matière de logement versées par l'ANAH** (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat).

S'agissant de **logement**, j'ai obtenu le principe de l'extension à Saint-Pierre-et-Miquelon des **allocations et dispositifs d'aide**, **acté dans la loi LODEOM** par amendement. Des discussions sont actuellement en cours avec l'administration qui, jusqu'à présent, n'a pas publié

Mes combats pour l'Archipel (suite)

le texte administratif nécessaire à l'entrée en vigueur concrète de ces nouveaux droits, prétextant une incompatibilité avec notre statut. Une position qu'avec mes conseillers juridiques nous contestons, et sur laquelle je ne lâcherai pas la pression.
Enfin, mon combat pour la défense du pouvoir d'achat a aussi été mené sur le terrain de **la fiscalité**, comme sur le dossier d'un **nouvel impôt** dans l'Archipel (1.1% supplémentaires sur les revenus du patrimoine), sur lequel j'ai dû intervenir de façon répétée auprès du Gouvernement pour **souligner l'illégalité de l'initiative de l'État**.

Défendre notre qualité de vie

La défense de notre qualité de vie passe par la défense de nos droits, qui ne sauraient être moindres du seul fait que nous sommes peu nombreux, loin de la Métropole et que nous avons un statut spécifique.
Ainsi, j'ai obtenu des engagements précis concernant la **nomination dans l'Archipel d'un délégué du Médiateur de la République** (désormais regroupé au sein du Défenseur des Droits) et défendu la mise en place d'un « Point d'accès au droit ».
C'est également suite à mon action à l'Assemblée qu'a enfin été rendue la **pleine applicabilité du PACS** à Saint-Pierre-et-Miquelon.
Un nombre important de nos concitoyens étant concernés, j'ai eu un échange - pour le moins houleux - dans l'Hémicycle avec Brice HORTEFEUX sur **les mesures inacceptables de vérification de nationalité française dont faisaient l'objet les Français nés à l'étranger**. Cette intervention aura amené le Ministre de l'Intérieur, à régler la situation en modifiant ses instructions auprès des Préfectures et des Consulats.
Se rendre à Saint-Pierre-et-Miquelon pouvait devenir un réel parcours du combattant administratif pour certains ressortissants étrangers qui ne seraient ni originaires d'Amérique du Nord, ni d'Europe. Certains de nos concitoyens qui voulaient accueillir en visite des membres de leur famille en ont fait les frais, leurs parents n'étant pas autorisés à transiter sur le territoire canadien. Je suis donc intervenue auprès du Ministère des Affaires étrangères, puis **j'ai obtenu des autorités canadiennes que celles-ci délivrent à ces ressortissants étrangers des visas de transit** pour ce type de situation particulière.
Dans le même esprit, j'ai obtenu une réponse officielle du Ministère de la Sécurité Publique du Canada confirmant **un assouplissement des conditions d'entrée des habitants de l'Archipel au Canada (pas d'obligation de présentation de passeport)**.
Le nombre de nos jeunes désirant poursuivre leurs études au Canada, et notamment au Québec, est en constante progression. C'est donc au bout d'un long travail entamé dès 2007, que **j'ai contraint les autorités françaises et canadiennes à reconnaître le problème lié à l'absence de couverture sociale des ressortissants de l'Archipel dans la « Belle Province »** et à inscrire ce dossier à l'ordre du jour de la prochaine Commission Mixte France-Québec. Une préoccupation qui a d'ailleurs été relayée sur les médias en début d'année par le Premier Ministre Québécois Jean CHAREST.
En **matière sociale**, à travers les nombreuses interventions sur les missions budgétaires et les questions au Gouvernement, j'ai défendu les spécificités de l'Archipel et j'ai fait avancer nos intérêts, que ce soit en matière de :

- **handicap**, avec notamment le **financement supplémentaire obtenu pour la Maison territoriale de l'autonomie**,
- soutien au **secteur associatif social**,
- **télémédecine et télésanté**,

ou encore pour alerter sur les risques liés au **projet d'intégration du régime des retraites de Saint-Pierre-et-Miquelon dans le régime général**.

Défendre notre cadre de vie

Notre cadre de vie, c'est celui que nous créons tous ensemble, notamment à travers l'action des élus de l'Archipel.
C'est donc pour **donner une marge de manœuvre financière plus confortable aux collectivités que j'ai obtenu en octobre 2007 avec l'adoption de « l'amendement GIRARDIN »** que soit inscrite dans le Budget de l'État la compensation des charges structurelles spécifiques à Saint-Pierre-et-Miquelon.
Concrètement, ceci s'est traduit par **une dotation supplémentaire de 545 000 € par an pour les communes**, soit 445 000 € par an pour la Mairie de Saint-Pierre et 100 000 € par an pour la Mairie de Miquelon.
Ce travail s'est poursuivi avec l'obtention directe par le Député, sur demande des collectivités concernées, de dotations spéciales de **30 000 € pour la mairie de Miquelon** (protection incendie) ou encore de **150 000 € pour la Mairie de Saint-Pierre** (réfection et aménagements urbains).
C'est dans ce même esprit que, lors de l'examen du budget de l'État pour 2012, **j'ai défendu par amendement les finances de la Collectivité territoriale** afin d'obtenir une meilleure prise en compte des spécificités de l'Archipel, en l'occurrence dans la compensation des charges supplémentaires liées à la mise en œuvre du RSA.
Par ailleurs, mon action continue auprès des décideurs parisiens (défense des dossiers en matière d'eau et assainissement, de réhabilitation des ports ou encore de desserte maritime, par exemple) a permis des avancées concrètes sur le terrain, que ce soit pour **atténuer la double insularité de Miquelon** (obtention d'une aide à la continuité territoriale au sein de l'Archipel) ou pour **garantir les conditions de sécurité de la vie quotidienne** (remplacement du baliseur « Paul Veillon », obtention d'un nouveau régime d'assurance pour les sapeurs-pompiers volontaires, diagnostic de sécurité sur la route de Savoyard).

Défendre notre fonction publique

Mon action en faveur de l'emploi local a consisté par exemple à **dénoncer la « sélection par l'argent » que subissent les candidats de l'Archipel aux concours nationaux** de la fonction publique d'État, ou encore d'intervenir pour l'amélioration des conditions de travail et d'emploi des fonctionnaires locaux :

- **gel jusqu'à fin 2011 de la mesure de non-remplacement d'un poste de fonctionnaire sur deux** lors des départs à la retraite,
- suivi de l'application dans l'Archipel des dispositions de la nouvelle loi relative à **l'accès à l'emploi titulaire dans la fonction publique** (sont concernés entre autres des personnels de l'Éducation Nationale ou du Service Pénitentiaire),
- maintien de la **prime d'éloignement pour les fonctionnaires originaires de l'Archipel qui partent travailler en Métropole** et pour les fonctionnaires métropolitains qui viennent travailler localement.

Un dossier marquant de cette mandature aura sans nul doute été celui de **l'ITR**, combat dans la durée que j'ai porté sans relâche, **aux côtés du Collectif des fonctionnaires et retraités de SPM créé à mon initiative**, et tout au fil des divers textes législatifs que ce dossier a nécessités.
Par ailleurs, j'ai particulièrement œuvré pour que la coquille vide qu'était **l'Observatoire de la fonction publique** puisse enfin véritablement commencer à remplir son rôle essentiel dans la prévision et la gestion de compétences locales. J'ai pour cela fait **adopter un amendement ouvrant la composition de l'Observatoire de la fonction publique aux deux Maires et aux responsables du Centre Hospitalier, permettant également une meilleure représentativité des syndicats avec l'ajout de deux sièges**.

Défendre l'économie de l'Archipel

Les acteurs du développement économique de l'Archipel ont toujours su trouver chez moi un soutien efficace à Paris, au-delà de toute logique de clan. Ce soutien impartial est essentiel, car il en va tout simplement de l'avenir de l'Archipel.
Au-delà des dossiers particuliers qui ont ainsi pu se développer avec le soutien de l'État, j'ai également obtenu **l'inscription dans la loi de plusieurs nouveaux outils en faveur du développement économique de l'Archipel**.
C'est ainsi que l'Archipel bénéficie désormais :

- d'une **aide à l'import et à l'export** vers la France et l'Union Européenne,
- d'une **aide à la rénovation hôtelière** dont les critères ont été, au bout d'une longue lutte, taillés sur mesure pour répondre aux besoins de l'Archipel,
- de **deux labels commerciaux officiels « Produit Pays » et « Indication géographique protégée »** désormais applicables à l'Archipel
- et d'une prise en compte de nos spécificités en matière de **délais de paiement**.

Afin d'assurer les conditions institutionnelles du développement économique de l'Archipel, je suis intervenue pour :

- **maintenir une entité locale autonome suite à la création de Pôle Emploi**,
- adapter le **statut de la CACIMA** aux besoins de l'Archipel,
- accompagner la **restructuration de la filière pêche et aquaculture**,
- maintenir la possibilité d'**entrée des Canadiens à SPM sans passeport**,
- ouvrir des perspectives nouvelles de tourisme en permettant le **mariage des ressortissants étrangers dans l'Archipel**,
- donner à Saint-Pierre-et-Miquelon **un siège au Comité de direction de l'ODEADOM** (Office de développement de l'économie agricole),
- obtenir le **déplacement dans l'Archipel du Directeur général de LADOM**, Agence pour la mobilité qui gère notamment les crédits de la continuité territoriale.

Mon action avait aussi pour objectif de donner à l'Archipel les outils scientifiques nécessaires à son développement, à travers de nombreuses interventions ayant permis **le maintien de la présence de l'IFREMER dans l'Archipel** ou encore pour obtenir **une mission d'inventaire de nos ressources halieutiques** et **une mission d'expertise agricole**, sous l'égide de la CACIMA.
Le moment-clé pour l'avenir économique de l'Archipel au cours de cette mandature aura bien évidemment été la bataille pour le **dossier du Plateau Continental**. Une bataille que j'ai lancée à l'Assemblée dès mon élection en 2007, puis que j'ai poursuivie au cours de la **mission d'information sur la délimitation des frontières maritimes entre la France et le Canada** qui m'a été confiée par la Commission des Affaires étrangères. Grâce aux conclusions de cette mission, à la très forte mobilisation dans l'Archipel et au ralliement à notre cause des forces politiques nationales, notamment à l'Assemblée, nous avons, tous ensemble, obtenu le **dépôt de la lettre d'intention** auprès de la Commission des Limites du Plateau Continental de l'ONU.
Malgré l'hostilité et les pressions de nos voisins canadiens, l'action sans relâche que j'ai menée à Paris aura permis d'obtenir **l'organisation de la mission de relevés scientifiques au large de l'Archipel, dans le cadre de la mission EXTRAPLAC** et de **maintenir ce dossier à l'ordre du jour** pour s'assurer qu'il puisse aboutir dans les meilleurs délais et permettre concrètement à l'Archipel d'envisager son développement économique.

Défendre les intérêts de l'Archipel face à l'Europe

Lors de mon arrivée à l'Assemblée, j'ai été effarée de **constater que l'existence même de Saint-Pierre-et-Miquelon avait été complètement oubliée** dans le cadre des travaux initiaux en vue de la signature de **l'accord commercial Union Européenne/Canada**.
Mon travail au sein de la **Commission des Affaires européennes de l'Assemblée Nationale** en faveur de la prise de conscience des conséquences économiques de ce texte pour l'Archipel m'a amené à **effectuer plusieurs missions à Bruxelles** et à déposer **deux rapports** :

- le premier sur **l'accord commercial** lui-même,
- le second sur **l'avenir des relations entre l'Union Européenne et les PTOM**, Pays et Territoires d'Outre-Mer associés à l'Europe et dont l'Archipel fait partie.

Ces deux rapports, ainsi que **les propositions de résolutions européennes** qu'ils contenaient, ont tous deux été adoptés par l'ensemble des Députés, tous bords confondus.
Ce travail, associé à celui de sensibilisation que j'ai effectué auprès d'**eurodéputés**, s'est traduit par **plusieurs interventions au Parlement Européen** et une volonté claire des instances européennes de rejoindre les recommandations de l'Assemblée Nationale et de la France, afin que **les intérêts spécifiques de Saint-Pierre-et-Miquelon soient pleinement pris en compte**, notamment en matière de préservation des préférences en matière de **pêche et d'aquaculture**, de **réglementation sanitaire et phytosanitaire** (exportation de mollusques vivants) ou encore d'**exportation des déchets**.
J'assure évidemment **un suivi attentif des négociations en cours**, avec l'appui des services diplomatiques français, afin d'assurer que les enjeux spécifiques à l'Archipel puissent effectivement se concrétiser dans le texte final de cet accord commercial.
C'est sans doute en grande partie en reconnaissance de cette implication que j'ai été appelée à **siéger en parallèle, au nom de la France, au sein de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe**, à Strasbourg.

Défendre notre jeunesse

Sans recenser chaque intervention en faveur de la jeunesse et de l'éducation, notamment lors des sessions budgétaires, plusieurs dossiers m'ont permis, au cours de cette mandature, de lutter et d'**obtenir des avancées législatives réelles pour les jeunes de l'Archipel**.
Tout d'abord, j'ai obtenu **l'extension du passeport-mobilité aux lycéens et aux collégiens** de l'Archipel, mesure spécifique à Saint-Pierre-et-Miquelon, alors que partout ailleurs le dispositif reste limité aux étudiants. En même temps, j'ai mené **une lutte sans faille contre les iniquités du nouveau dispositif de passeport-mobilité** imposé par le Gouvernement, qui ne reconnaît pas les bourses versées par la Collectivité et conduit à exclure de nombreux jeunes de l'Archipel du dispositif. Il est essentiel que le Gouvernement entende enfin cette demande et accepte que les bourses locales puissent être prises en compte au même titre que les bourses nationales dans le cadre du passeport-mobilité.
J'ai également fait adopter **plusieurs amendements** à la loi créant le **Service Civique**, prévoyant ainsi des aides spécifiques à chaque département et collectivité d'Outre-Mer pour le transport et le logement des jeunes en service civique, pour une **exonération complète de charges sociales** - aux frais de l'État - sur les indemnités versées aux jeunes en service civique dans l'Archipel, ainsi qu'un message fort en faveur de la **création d'un service civique européen** permettant les échanges entre tous les jeunes de l'Union Européenne.

L'extension du plateau continental au large de l'Archipel

L'avenir de nos îles dépendra de notre capacité à nous positionner économiquement dans notre région

Lorsque le vendredi 8 mai 2009, le gouvernement français a déposé auprès de la Commission des limites du Plateau Continental de l'ONU la lettre d'intention revendiquant l'extension du Plateau Continental au large de Saint-Pierre-et-Miquelon, ce fut une réelle bouffée d'espoir pour la population de l'Archipel. Cette première étape déterminante est le résultat du travail et de l'union, parce que nous avons su nous rassembler (responsables politiques, socio-économiques, population) et travailler ensemble pour cet objectif majeur. Par ce travail collectif, par cette mobilisation, nous avons su convaincre le gouvernement du bien-fondé et de la légitimité de nos revendications.

J'ai fait de la réouverture de ce dossier l'un des combats majeurs de mon mandat, car je reste persuadée que l'avenir de nos îles dépend de notre capacité à nous positionner économiquement dans notre région.

C'est pourquoi le 26 septembre 2007, tout juste élue, j'ai demandé à la tribune de l'Assemblée - à l'occasion de la discussion sur la ratification de l'accord franco-canadien sur les hydrocarbures - que le gouvernement prenne un positionnement clair et conteste la décision unilatérale du Canada de 1996 de modifier son point de repère pour le calcul de sa Zone Economique Exclusive en partant de « l'Ile de Sable », ce qui privait l'Archipel d'accès direct aux eaux internationales.

Après avoir rallié à la cause de Saint-Pierre-et-Miquelon le Président de la Commission des Affaires étrangères de l'Assemblée, Axel PONIATOWSKI, ainsi que le rapporteur Gérard VOISIN, j'ai obtenu l'adhésion de l'Assemblée Nationale, toutes tendances politiques confondues, pour saisir officiellement le gouvernement afin que celui-ci veille aux intérêts de l'Archipel dans le cadre de ce dossier primordial.

Mais il n'était pas simple de lutter contre les réticences du Ministère des Affaires étrangères qui avait bel et bien clos le dossier Saint-Pierre-et-Miquelon depuis 1992, afin de préserver nos bonnes relations diplomatiques avec le Canada.

C'est donc dans ce contexte difficile que le Secrétaire d'Etat chargé des affaires européennes, Jean-Pierre JOUYET, a choqué bon nombre de nos concitoyens le 10 juin 2008, lorsque, suite à ma question au gouvernement sur l'extension revendiquée de notre Plateau Continental, il me répondait dans l'Hémicycle que cette extension n'était pas possible pour diverses raisons, notamment juridiques.

Suite à cette « douche froide », je me suis retrouvée bien seule parmi les responsables locaux à encore y croire... Il en fallait cependant bien plus pour que je perde foi, car j'étais habitée par le sentiment que notre archipel ne pouvait une nouvelle fois se laisser déposséder de son avenir.

Ainsi, pour convaincre le gouvernement, j'ai bâti une stratégie de contre-attaque, dont la première phase était l'obtention de la Commission des Affaires étrangères de la création d'une mission d'information sur la délimitation des frontières maritimes entre la France et le Canada, que j'ai eu le plaisir de piloter avec le Député-Maire des Sables-d'Olonne, Louis GUÉDON, dont le rapport - que j'ai présenté à l'Assemblée en décembre 2009 - a démontré le bien-fondé de notre revendication.

Dans l'intervalle, avec l'aide de mon collègue et ami Député de Haute-Corse, Paul GIACOBBI, nous avons travaillé fort sur Paris pour obtenir le soutien de diverses personnalités politiques comme Jean-Marc AYRAULT, Jean-Michel BAYLET, Louis GISCARD d'ESTAING, Hervé MARITON ou encore Renaud MUSELIER.

Mais il manquait encore à ce stade un élément déterminant dans ce combat : la population. Aussi, forte des conclusions juridiques de la Mission d'information, j'ai organisé les 11 et 16 février 2009, deux réunions publiques, respectivement à Saint-Pierre et à Miquelon, à l'issue desquelles les habitants venus nombreux se sont mobilisés pour créer le Collectif pour la défense du Plateau Continental.

À partir de ce moment a démarré une formidable aventure qui aura vu une population soudée, unie derrière ses élus et farouchement déterminée à défendre ses droits. Chacun se rappellera les actions collectives « Tous les jours je saille » ou encore le « S.O.S » humain devant la Préfecture, qui auront marqué les esprits et fortement contribué à sensibiliser l'opinion publique.

En parallèle, j'ai multiplié les démarches auprès des plus hautes instances de la République et j'ai enchaîné les interviews auprès des médias nationaux et internationaux pour faire entendre la voix de l'Archipel. Le Sénateur Denis DETCHEVERRY, le Maire de Saint-Pierre Karine CLAIREAUX, le coordinateur du Collectif Bernard LE SOAVEC et moi-même, avons aussi organisé à Paris une conférence de presse avec la participation de personnalités politiques ou de la mer, comme Gérard d'ABOVILLE.

Tout ce travail et ces actions auront payé, puisque le 25 mars 2009, Michèle ALLIOT-MARIE, alors Ministre de l'Intérieur et de l'Outre-mer, me confirmait à l'Assemblée Nationale que la France déposerait auprès de l'ONU une lettre d'intention revendiquant l'extension du Plateau Continental au large de l'Archipel avant le 13 mai suivant. Ce fut finalement chose faite le 8 mai à New York.

Cette première victoire fut celle du travail et de l'union, et m'aura placé en position de force pour poursuivre les négociations auprès des ministères, du Secrétariat Général de la Mer ou de l'IFREMER pour obtenir le financement et la programmation de la mission EXTRAPLAC qui est venue sur zone en juillet 2010.

Nous le savons aujourd'hui, les résultats de la mission scientifique de l'IFREMER ont confirmé que la France a toute légitimité pour revendiquer l'extension de son Plateau Continental au large de Saint-Pierre et Miquelon. C'est notre deuxième victoire, mais il faut rester vigilant, car il faut veiller maintenant à ce que le gouvernement aille jusqu'au bout du processus et dépose le dossier définitif auprès de l'ONU. Le Canada a lui jusque fin 2013 pour le faire. Le combat continue...

Un député accessible et disponible

Être présente à vos côtés, sur le terrain et rester à l'écoute de mes concitoyens est une priorité

01

02

Il est indispensable pour un élu de se rendre disponible pour ses concitoyens. Je mets un point d'honneur à répondre à tous les courriers qui me sont adressés et à honorer les nombreuses demandes de rendez-vous qui me sont faites. Durant ce mandat, à chaque fois qu'il m'a été possible de le faire, j'ai été à vos côtés et j'ai participé aux différentes manifestations ou évènements qui font la vie et l'actualité du territoire. J'ai également multiplié les rencontres avec la population, les milieux socioprofessionnel ou associatif, tant à Saint-Pierre qu'à Miquelon. Il est pour moi impératif de préserver et d'entretenir ce contact avec vous, car c'est la meilleure manière d'être à votre service et d'appréhender vos réalités sur le terrain.

01 - Dépôt de gerbe au monument aux morts
02 - A la Maison Églantine (2011)
03 - Manifestation pour le «Paul Veillon» (2008)
04 - Visite chantier plateforme compostage (2008)
05 - Rencontre avec les fonctionnaires - «ITR» (2009)
06 - Visite EDC (2011)
07 - Manifestation «vie chère» (2009)
08 - Rencontre avec les pêcheurs (2009)
09 - Visite chantier EDF (2011)
10 - Avec les marins du «Béothuk» (2011)
11 - Sortie avec la Maison Églantine (2010)
12 - Avec les lycéens du prix littéraire (2009)
13 - Club de l'amitié (2010)
14 - Voeux Miquelon (2011)
15 - Avec les retraités de Miquelon (2011)
16 - A l'Assemblée avec une classe de Ste-Croisine (2010)
17 - Philatélie : SPM Expo 2011
18 - Visite chantier du trinquet (2011)
19 - Visite Ferme de l'Ouest (2010)
20 - Rencontre avec des agriculteurs de Miquelon (2011)
21 - Rencontre professionnels du tourisme (2010)
22 - Rencontre artisans et pêcheurs Miquelon (2009)
23 - Rencontre salariés Seafood (2011)
24 - Rencontre avec artisans «RSI» (2009)

06

03

04

05

07

08

09

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

4 Députés juniors

Le Parlement des enfants réunit chaque année, depuis 1994, 577 enfants élus par leurs camarades de classe de cm2 pour représenter l'ensemble des circonscriptions législatives de métropole et d'outre-mer. Cette manifestation est organisée en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale et se déroule au Palais Bourbon en juin.

Durant ma mandature se sont donc déroulées 4 sessions du Parlement des enfants, au cours desquelles j'ai eu le plaisir d'accueillir à l'Assemblée Nationale trois jeunes garçons et une jeune fille de l'Archipel.
Je me suis à chaque fois rendue au préalable à leur rencontre dans leur classe, puis je les ai reçus à ma permanence pour des séances de travail bien sympathiques, au cours desquelles j'ai répondu à leurs questions et je les ai aidés dans leur travail de réflexion et de rédaction. Car, rappelons-le, chaque classe de cm2 doit proposer deux questions et une proposition de loi. Un jury composé de députés et de membres de l'Education nationale fait ensuite la sélection de ce qui sera débattu par les enfants lors de la session du Parlement. Ils ont bien évidemment tous représenté dignement l'Archipel et nous sommes très fiers d'eux.

01 - Député junior 2008 : **Damien VIGNEAU** (cm2 École des Quatre-temps de Miquelon), accompagné de son papa, du Président de l'Assemblée Nationale Bernard ACCOYER et de moi même.
02 - Député junior 2009 : **Alix LARGERIE** (cm2 École du Feu Rouge de Saint-Pierre), assis au bureau du Président de l'Assemblée Nationale
03 - Député junior 2010 : **Quentin GIRARDIN** (cm2 École des Quatre-temps de Miquelon), dans l'Hémicycle.
04 - Député junior 2011 : **Mathilde LEMALLIER** (cm2 École Ste-Croisine de Saint-Pierre), assise dans l'Hémicycle sur le banc réservé aux ministres.

www.annickgirardin.fr

Permanence : 7, rue René Autin - BP 4477 - Saint-Pierre - Tél. 05 08 41 99 98
Conception : Azimuts sarl - Impression : Imprimerie Administrative SPM - vu le candidat